

SANS DÉTOUR

Ministère des Transports du Québec
DIRECTION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Août 2014

Table des matières

- Une édition renouvelée et diversifiée
- La Direction de l'Abitibi-Témiscamingue se dote d'une nouvelle image pour son bulletin d'information Sans détour
- Le ministère des Transports participe au Comité intersectoriel régional en saines habitudes de vie
- Nomination de Nancy Hubert
- Déménagement du Centre de services de Rouyn-Noranda
- Le bon voisinage... avec le ministère des Transports du Québec
- Faites un arrêt... dans vos villages-relais!

→ NOUS JOINDRE

80, avenue Québec
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 6R1

Téléphone: 819 763-3271
Télécopieur: 819 763-3493

dat@mtq.gouv.qc.ca

ENVOYER À :

Une édition renouvelée et diversifiée



La Direction de l'Abitibi-Témiscamingue est heureuse de vous présenter une édition du bulletin *Sans détour* électronique et renouvelée.

Vous y trouverez notamment de l'information pertinente sur les travaux routiers à venir. Le ministère des Transports a en effet annoncé, le 27 juin 2014, sa programmation sur deux ans. Cette annonce est très importante pour la région. Elle confirme des investissements de l'ordre de 190 millions de dollars sur une période de 24 mois. Pour plus de détails, je vous invite à consulter la [carte des investissements 2014-2016](#) et la [liste des principaux projets](#).

Trop souvent associé simplement aux routes, le Ministère regroupe une grande diversité de mandats et d'activités. Vous serez à même de le constater en lisant l'article sur la participation du Ministère au Comité intersectoriel régional des saines habitudes de vie.

En ce qui concerne notre présence régionale sur tout le territoire, nous vous annonçons deux nouvelles importantes : l'embauche d'une nouvelle chef des centres de services d'Amos et de Val-d'Or, M^{me} Nancy Hubert, et le déménagement du Centre de services de Rouyn-Noranda.

Un texte nous rappelle également l'importance du bon voisinage entre le Ministère et les résidents en bordure des routes. Enfin, un dernier texte porte sur une campagne publicitaire sur les villages-relais.

Je profite de cette tribune pour souhaiter à tous nos lecteurs une belle fin de saison!

Yves Coutu, ing., directeur

La Direction de l'Abitibi-Témiscamingue se dote d'une nouvelle image pour son bulletin d'information Sans détour

Comme vous l'avez sans doute remarqué, le bulletin d'information destiné aux partenaires, le *Sans détour*, arbore une nouvelle image! En effet, afin de s'adapter à l'ère des technologies, la direction a cru bon de diffuser désormais son bulletin en version électronique. De plus, elle met en valeur le nouveau visuel illustrant la mission du Ministère.

Cette nouvelle formule permettra non seulement de diffuser l'information en temps réel, mais également de façon dynamique. Ainsi, les partenaires pourront en apprendre davantage sur les sujets traités en cliquant sur les liens donnant accès à l'information supplémentaire disponible dans les sites du gouvernement du Québec.

De plus, il vous est possible de nous faire part de vos commentaires et suggestions de sujets que vous désirez voir abordés, en utilisant l'onglet prévu à cet effet dans le bandeau de gauche du présent bulletin. Notre objectif est de donner l'heure juste sur les sujets d'intérêt public.



Le ministère des Transports participe au Comité intersectoriel régional en saines habitudes de vie



Depuis octobre 2006, le gouvernement du Québec s'est doté d'un Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes liés au poids *Investir pour l'avenir*. La majorité des enfants, des adolescents, des adultes et des aînés de notre région ne satisfont pas aux normes minimales d'un mode de vie physiquement actif (y compris les transports actifs) et de la saine alimentation pouvant leur apporter une

qualité de vie à court et à long terme. Malgré la bonne volonté des individus, les environnements rendent souvent les bons choix plus difficiles à faire.

« Mobiliser et soutenir les acteurs régionaux, supralocaux et locaux dans la mise en place de projets en saine alimentation et en mode de vie physiquement actif [...] », voilà la mission que s'est donnée le Comité intersectoriel régional des saines habitudes de vie, dont fait partie la Direction de l'Abitibi-Témiscamingue qui y participe activement.

Afin de réaliser cette mission, le comité a sollicité **Québec en Forme** dans le but d'obtenir les fonds nécessaires à la réalisation de son Plan d'action régional en saines habitudes de vie. C'est ainsi que le 30 mai 2014, Québec en Forme confirmait l'octroi de 410 000 \$ au comité.

Sommairement, le comité sera davantage en mesure d'être à l'écoute des besoins des partenaires locaux liés aux saines habitudes de vie (municipalités, écoles, centres de la petite enfance, centres de santé et de services sociaux, organismes communautaires) et de faire en sorte que les intentions et les ressources des partenaires régionaux soutiennent les communautés. Ainsi, nous pourrons voir émerger des projets porteurs, favorisant l'adoption de saines habitudes de vie par la population de l'Abitibi-Témiscamingue.



Ensemble, renversons la tendance et offrons à nos citoyens des environnements *permettant de rendre les choix sains plus faciles à faire et les choix moins sains plus difficiles à faire*.

Paul Saint-Amant, conseiller Kino-Québec
Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
Direction de santé publique



Nomination de Nancy Hubert

C'est avec plaisir que je vous annonce la nomination de Nancy Hubert, au poste de chef des centres de services d'Amos et de Val-d'Or. Cette dernière est entrée en fonction le 12 mai 2014.



M^{me} Hubert possède une vaste expérience en gestion au sein du gouvernement du Québec, puisqu'elle occupait, depuis sept années, le poste de directrice régionale pour la région du Nord-du-Québec au ministère de la Justice. Nul doute que cette expérience contribuera grandement à son succès au sein du Ministère. Soyez assurés que M^{me}

Hubert s'occupera de faire le suivi de vos demandes, afin de répondre adéquatement à la mission de l'organisation.

D'ici la fin du mois de septembre, elle remplacera progressivement M. Mario Grenier, puisque ce dernier prendra une retraite bien méritée, après 34 années de service.



Je profite de l'occasion pour souligner l'apport

important de M. Grenier et je l'en remercie.

Yves Coutu

Déménagement du Centre de services de Rouyn-Noranda

Depuis le 18 juin 2014, le Centre de services de Rouyn-Noranda est situé au :

**550, avenue Davy
Rouyn-Noranda (Québec) J9Y 0A8**

Les numéros de téléphone et de télécopieur demeurent les mêmes :

**Téléphone : 819 763-3532
Télécopieur : 819 763-3786**

Courriel : dat@mtq.gouv.qc.ca

Le bon voisinage... avec le ministère des Transports du Québec

Tous souhaitent bénéficier d'un réseau routier sécuritaire et fonctionnel. C'est pourquoi le ministère des Transports du Québec consacre d'importantes ressources à l'entretien des routes. Toutefois, la collaboration des riverains est essentielle. Comment? Tout simplement en respectant l'intégrité du corridor routier, en particulier **l'emprise routière**.

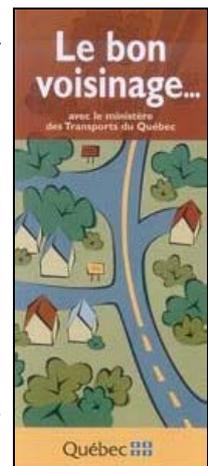
Ainsi, le propriétaire d'un terrain situé en bordure d'une route entretenue par le Ministère ne doit pas oublier que sa propriété ne débute qu'à la limite de l'emprise routière. Tout propriétaire qui désire connaître cette limite peut consulter son certificat de localisation ou faire appel aux services d'un arpenteur-géomètre.

Comme une partie de chaque entrée privée est située à l'intérieur de cette emprise, toute modification, notamment l'élargissement, l'asphaltage et la reconstruction, ou tout nouvel accès à une route du Ministère exige au préalable l'obtention d'une permission d'accès (article 23 de la Loi sur la voirie). Le Ministère délivrera le permis conformément aux normes établies en vertu de la législation en cours. Les modifications nécessaires dans les meilleurs délais. Des permis devront être demandés pour les interventions suivantes :

- construction ou modification d'un accès (permis d'accès);
- creusage ou empiétement de la route (permission de voirie);
- installation de panneaux publicitaires (permis pour publicité);
- fermeture de route pour activité récréative (permis d'événements spéciaux).

Un résident qui désire faire ce type d'intervention doit consulter le **centre de services du MTQ** le plus près de chez lui.

Si, à la suite d'une intervention d'un propriétaire riverain, un aménagement à l'intérieur de l'emprise routière ou l'utilisation qu'il fait de cette dernière n'est pas conforme aux normes établies en vertu de la **Loi sur la voirie** et du **Code de la sécurité routière**, le Ministère avisera par écrit le



propriétaire concerné d'apporter

Pour plus de renseignements, veuillez visiter le [site Internet du ministère des Transports](#) et consulter la page concernant l'emprise routière.



Faites un arrêt... dans vos villages-relais!



Au cœur des vacances estivales, le gouvernement du Québec lance une campagne de promotion pour inviter les usagers de la route à faire des arrêts sécuritaires dans l'un des **42 villages-relais** reconnus au Québec, afin de profiter de services essentiels et de découvrir les régions et leurs attraits.

Sur le thème « On est là! », la campagne comprend un **message télévisé** de 30 secondes qui permet de présenter la multitude de services offerts dans les villages-relais.

En Abitibi-Témiscamingue, trois villages-relais offrent les services essentiels aux voyageurs :

- Duhamel-Ouest;
- La Sarre;
- Témiscaming.



Accessibles jour et nuit, en moyenne à toutes les heures de déplacement, ces villages offrent aux usagers de la route des services essentiels tels la restauration, l'essence, l'hébergement et les toilettes publiques. Soulignons que les villages-relais s'engagent à respecter une charte qui garantit des services de qualité à des heures d'ouverture minimales assurées, et ce, 365 jours par année.



Pour obtenir des renseignements au sujet des villages-relais, les usagers de la route peuvent visiter le site Web de la **Fédération des Villages-relais du Québec**.

Ils peuvent également consulter le site http://zeus.megavolt.ca/erep_mtg/email/click.php?email=<!-- COURRIEL-->&fk=<!--FKID-->&URL=http://www.quebec511.info pour planifier leurs déplacements et prévoir des arrêts dans les villages-relais.



Imprimer

Le bulletin applique la [Politique de confidentialité](#) du ministère des Transports du Québec.

Si vous considérez non satisfaisantes les conditions qui y sont décrites, vous pouvez retirer votre nom en cliquant sur [désabonnement](#).

Transports
Québec